



Petite réparations et propriétaire qui fait le sourd

Par **madchoco**, le **19/03/2016** à **11:56**

Bonjour,

Depuis mon entrée dans les lieux en 2013, mon appartement présente :

- une prise électrique pas installée (fils sortant du mur)
- prise téléphonique pas installée (fils sortant du mur)
- une douille à remplacer
- des traces d'humidité sur les murs de la salle de bain
- un trou dans le mur de la cuisine (probablement une ancienne aération ?)

Les traces d'humidité, la douille, et la prise téléphonique ont bien été notés sur l'état des lieux. En revanche le trou dans la cuisine, et la prise électrique non.

Le jour de l'état des lieux, le gardien m'a rassurée en me disant que quelqu'un viendrait s'occuper de tout prochainement. Depuis, malgré mes nombreux coup de téléphone, mails, lettre recommandée, rien n'a été remplacé. Parfois devant mon insistance, un gardien (le mien ou un autre) est venu constater les dégâts et prendre des photos mais toujours sans suite.

J'envoie aujourd'hui une nouvelle demande à mon propriétaire via le portail internet qui vient d'être mis en place (je lui demande de venir installer les prises, réparer la douille, etc ; ou de me payer le matériel nécessaire).

Je vis dans un appartement qui appartient à une société d'habitation à loyer modéré.

Savez vous comment faire pour obtenir gain de cause ?

Merci